

Extrait du Registre aux délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du lundi 19 février 2024 à 18h15  
Convocation du mardi 13 février 2024

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11  
Présents : 10  
Absente excusée représentée : 1  
Absent : 0

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente  
Secrétaire de séance : Mme Maryline MARLIERE

Etaient présents :

MMmes Alain MENSION - Karine SKOTAREK - Pierre LABBE - Maryline MARLIERE -  
Pascaline VITELLARO - Stéphanie LEMAIRE - Liliane DAQUET - Jean-Michel FIRMIN – Claude  
DEFLANDRE – Marie-Paule DELOFFRE.

Etait absente excusée représentée :

MMmes Marie-Louise LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO

**DCA\_20240219-06 : Objet : Présentation et vote du compte administratif du  
C.C.A.S. – Exercice 2023.**

Mme la Vice-Présidente indique que les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élèvent respectivement à 190 245,94 € et à 196 765,45 € et qu'en investissement il n'y a eu aucune dépense et que les recettes s'élèvent à 11 813,46 €. Elle ajoute que le résultat de l'exercice est de 11 813,46 € en investissement et de 6 519,51 € en fonctionnement, soit un total de 18 332,97 €.

Compte tenu du résultat à la clôture de l'exercice 2022 qui était de 23 218,95 € en investissement et de 551,25 € en fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de 35 032,41 € en investissement et de 7 070,76 € en fonctionnement soit un total de 42 103,17 €.

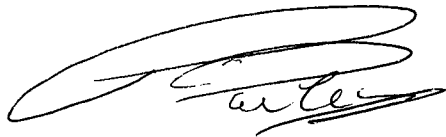
Elle rappelle que le Conseil d'Administration a délibéré sur le compte de gestion 2023 qu'il a approuvé à l'unanimité et elle propose aux administrateurs d'approuver le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2023.

Pour ce point, le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité Mme Karine SKOTAREK Présidente de séance et M. Alain MENSION, Président, s'est retiré de la salle de réunion lors du vote des administrateurs.

Le compte administratif est joint en annexe de la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,  
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,  
Mme Karine SKOTAREK  
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 26/02/2024